



# CAHIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE

---

## Titre

---

Cahiers de la fonction publique

## Auteur(s)

---

Président du comité de rédaction : Mattias Guyomar

Directeur de publication : Pierre-Marie Lehucher

## Date

---

1ère publication : 1982-2012 les Cahiers de la fonction publique et de l'administration

Depuis 2013 : fusion de la revue Cahiers de la fonction publique et de l'administration, Cahiers de l'éducation et Cahiers hospitaliers au sein de la nouvelle revue Cahiers de la fonction publique

## Éditeur(s)

---

BERGER-LEVRAULT

## Support

---

Papier

Ressource Internet

## Type de document

---

Revue

## Périodicité

---

Mensuelle

## Source du droit

---

Doctrine

Jurisprudence

Législation

## Domaines du droit

---

Droit public

Droit administratif

Droit de la culture - Education - Recherche

## Contenu

---

### **Doctrine :**

Chaque mois, des "Focus" thématiques par fonctions publiques regroupent plusieurs articles.

### **Législation :**

Sous la rubrique "Actualité juridique" sont présentés les textes législatifs et réglementaires en projets ou publiés, également des rapports, travaux de commissions, accords, conventions...

### **Jurisprudence :**

Régulièrement chaque mois, sous la rubrique "Actualités juridiques" sont regroupés des arrêts accompagnés de brefs commentaires.

### **Informations diverses :**

Sous la rubrique "Actualité" sont également présentées des informations sur les congrès, colloques, concours, etc.

### **Questions parlementaires et réponses ministérielles :**

Régulièrement sont présentées les questions parlementaires et réponses ministérielles en lien avec l'actualité du mois.

### **Bibliographie :**

Sous la rubrique "Le document du mois" est présenté un article de revues ou un ouvrage.

## Type de classement

---

Méthodique :

- Actualités
- Focus
- Actualité juridique
- Le document du mois

## Clefs d'utilisation

---

- Sommaire au début de la publication mensuelle

- De 1982 à 1987 :

Table annuelle composée de 3 tables :

- table des articles
- table de jurisprudence
- table de législation

## Notes

---

Concerne les trois fonctions publiques, d'État, territoriale et hospitalière en France :

- agents publics et fonctionnaires : discipline, droits obligations et garanties, formation, gestion des ressources humaines, handicapés, positions, recrutement, rémunération, représentation du personnel, retraite, statuts, syndicats...
- logement social

- service public

- administration : accès aux documents administratifs, contrôle de légalité, délocalisation, décentralisation, droits des administrés, finances, gouvernement, ministères, ordre public, police, privatisations, sécurité...

- etc....

**Historique des titres :**

1982-2012 : Les Cahiers de la fonction publique et de l'administration

2013 - : Les Cahiers de la fonction publique (a fusionné avec les Cahiers de l'éducation et les Cahiers hospitaliers)

La revue est disponible sous d'autres formats :

- Accès payant sur le site des [Cahiers de la fonction publique](http://www.cahiersdelafonctionpublique.com/) pour une consultation des archives jusqu'en 2012.

Fiche documentaire réalisée par Lucienne DEDIEU-URIOS (Bibliothèques de l'université de Toulouse 1 Capitole), mise à jour Karim BOUALEM (BU Paris13)

## Liens

---

<http://www.cahiersdelafonctionpublique.com/>

## Date de création

---

23-04-2015

## Date de mise à jour

---

14-06-2019

## Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



### Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### selon les conditions suivantes :

#### Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).